



# École au Trésor-du-Boisé

3925 Claude-Henri-Grignon  
St-Laurent (Québec) | H4R 3K2

Téléphone : 514 748-4609  
[www.ecolecsmb.com/tresor-du-boise](http://www.ecolecsmb.com/tresor-du-boise)



## Assemblée générale des parents du 7 septembre 2017 Procès-verbal

Mr Laflamme présente la sécurité routière autour de l'école.

- 1. Lecture et adoption de l'ordre du jour :**  
L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.
- 2. Mot de la directrice :**  
La directrice présente l'école et son fonctionnement.
- 3. Présentation du personnel :**  
Le personnel est présenté par niveau.
- 4. Ouverture de l'assemblée**
- 5. Explications sur la composition et les fonctions d'un C.É. et d'un O.P.P.**  
La directrice explique les fonctions d'un C.É. et d'un O.P.P.
- 6. Nomination d'un président et d'un secrétaire d'assemblée :**  
Le président de l'assemblée, Mme Vickie Viens, et la secrétaire, Mme Anne-Victoire Thomas, sont nommés à l'unanimité.
- 7. Nomination de scrutateurs :**  
Cinq scrutateurs sont nommés à l'unanimité : Sébastien Vachon, François Laflamme, Patrick Tassé, Sonia Rioux et Kim Guérin.
- 8. Adoption du procès-verbal de la rencontre du 8 septembre 2016,** proposé par François Laflamme, secondé par Édith Mongeau

**9. Procédure de mises en candidature et élection de nouveaux membres au C.É. (4 parents + 6 substituts)**

Neuf personnes se présentent :

- Léa Saade
- Khemais Hammami
- Sébastien Boire-Lavigne
- Maria d'Agostino
- Walter Romeo Rivera Tamacas
- Alessandra Attias
- Rita Tan
- Farah Hadj Ali
- Stella Mylonakis

Les candidats élus sont : Sébastien Boire-Lavigne, Maria d'Agostino, Walter Romeo Rivera Tamacas et Khemais Hammami.

Les substituts sont : Léa Saade, Alessandra Attias, Rita Tan, Farah Hadj Ali et Stella Mylonakis.

**10. Nomination d'un représentant au CRP.**

Est nommé à l'unanimité, M. Khemais Hammami, avec M. Walter Romeo Rivera Tamacas comme substitut.

**11. Formation d'un organisme de participation des parents (OPP)**

La reconduite de l'O.P.P. pour l'année 2017-2018 est voté à l'unanimité.

**12. Levée de l'assemblée générale**